



## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Latillé, mercredi 10 septembre 2008

### **COMPTE-RENDU DE LA L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AOUT 2008**

L'an deux mille huit, le vingt trois août à quatorze heures trente minutes, les membres de l'association « Les Amis du bourg », se sont réunis à Latillé sur convocation du conseil d'administration en date du 19 juillet 2008.

---

#### **Procès verbal de l'Assemblée Générale**

L'assemblée est présidée par Mme Arlette PRUVOT, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par M. Michel ALLERY, Secrétaire Général.

La Présidente constate que 17 des membres (sur 29) sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 17. La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du budget 2007-2008 (du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008) - Document remis en séance.
- Présentation du rapport d'activité 2007-2008 - Document remis en séance.
- Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2008-2009 (du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009).
- Fixation du montant de la cotisation 2008-2009.
- Discussion des orientations (poursuite de l'activité, etc.).
- Renouvellement du conseil d'administration par vote à main levée, (Mme Arlette PRUVOT et M. ALLERY se représentent) M. Michel CACAULT se présente à la place de trésorier, remplaçant ainsi M. Hervé SICOT (qui a émis le souhait de ne pas se représenter vu sa situation professionnelle et géographique).
- Questions diverses.

#### **Rapport d'activité 2007-2008**

1. Nous avons projeté de faire une promenade en attelage (circuit des moulins) prévue soit pour juin 2008 (journée du petit patrimoine) ou septembre 2008 (journée du patrimoine), qui a avorté faute de moyens humains.
2. Nous avons prévu aussi, en complément du P.L.U, d'éditer une plaquette d'informations et de bienvenue destinée aux nouveaux candidats à la propriété (collective ou particulière). Cette plaquette sera modulable et répondra aux besoins du projet de chacun. Rien de fait à ce jour, il est vrai que Marie-Claire GUILBERT a créé un document s'appelant « cahier de

recommandations » et qui est sur notre site INTERNET, y-a-t'il des volontaires pour faire ce travail ?

3. Le site INTERNET a été créé grâce à M.C. GUILBERT & J. GUILBERT (concepteur de site Internet), ils nous l'ont construit bénévolement avec ma participation (merci à eux !). Voici donc pour nous rejoindre : [www.lesamisdubourgdelatille.fr](http://www.lesamisdubourgdelatille.fr).
4. Plan de Latillé, toujours en phase de réflexion.
5. Préparation de l'A.G. (Mme Arlette PRUVOT).

#### Discussion sur les futures orientations 2008-2009 de l'association.

*Remarques : Il est dommageable qu'il n'y ait eu que 5 personnes présentes à cette séance. De ce fait le débat a été fortement tronqué.*

1. Participation à la journée des « associations en fête » qui se déroulera le samedi 13 septembre 2008 à Vouillé, nous choisirons 3 panneaux les plus représentatifs de notre exposition de 2005 (Michel ALLERY m'assistera ce jour là).
2. Travail à préparer sur la « mémoire », en collaboration avec Odile JARDIN, animatrice de la Chèze d'Or, idée de faire un petit book avec des photos anciennes de Latillé, pour le faire circuler à la maison de retraite et organiser des interviews (par petit groupe) au dehors du contexte, salle des associations, terminer chaque séance par un petit goûter (suggestion).
3. Relancer la promenade en attelage (circuit des moulins), qui était prévue pour juin 2008 (journée du petit patrimoine) ou septembre 2008 (journée du patrimoine), qui n'a pas pu se dérouler faute de moyens humains, prévoir une échéance un peu plus longue, ce qui permettrait peut-être d'aboutir positivement, (voir année 2010, certains de nos adhérents seront en retraite).
4. Idée d'arboretum à développer avec les conseillers et le maire, qui pourrait être un outil pédagogique pour les écoliers (chaque élève pourrait planter un arbre et en être responsable), l'endroit pourrait être : les cloux, le collège ou tout autre endroit (voir avec la mairie, les écoles, ce serait parfait si c'était un parc qui pourrait servir à d'autres choses, tel que : endroit de promenade, aire de pique-nique, etc.).
5. Elaboration d'un plan de Latillé.
6. Scanner les notes de l'abbé Loth et les mettre sur un CD (Travail A. PRUVOT toujours en cours), voir ce que nous pouvons en faire ensuite (impression, etc.), ceci pourrait aussi déboucher sur la rédaction d'un livre.
7. Pourquoi pas ! dans un futur plus tardif, envisager de faire une exposition sur les anciens métiers : farinier, ferblantier, charron, maréchal ferrant, cordier, huilier, cafetier, etc. qui pourrait aussi promouvoir cette idée d'écriture d'un livre (nous avons tout ce dont nous avons besoin pour le faire !).

L'association souhaiterait participer de façon constructive avec la mairie pour toutes décisions sur les projets d'aménagements et sauvegarde du patrimoine du bourg et de l'ensemble de la commune.

Mme Arlette PRUVOT  
La Présidente

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2007-2008, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice passé, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (17 voix).

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la nouvelle cotisation due au titre de l'exercice 2008-2009 (du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009), comme suit : cotisation normale de 12 euros ou cotisation de soutien de 20 euros ou plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (17 voix).

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après rappel par Madame La Présidente que 3 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à mainlevées.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Mme PRUVOT Arlette, née le 18 avril 1941 à Paris XI, de nationalité française, domiciliée : 2, rue de la République - 86190 Latillé, exerçant la profession de Secrétaire de Direction, PRESIDENTE, 17 voix.
- M. ALLERY Michel, né le 27 août 1955 à Poitiers (Vienne), de nationalité française, domicilié : 1 rue du Calvaire 86190 Latillé, exerçant la profession d'employé SNCF, SECRETAIRE GENERAL, 17 voix.
- M. CACAULT Michel, né le 18 février 1948 à Latillé (Vienne), de nationalité française, domicilié : 29 place Robert Gerbier 86190 Latillé, exerçant la profession de technicien en informatique, TRESORIER, 17 voix.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par La Présidente et le Secrétaire.

Mme Arlette PRUVOT, La Présidente

M. Michel ALLERY, Le Secrétaire Général

Note : Ci-joint vous trouverez un bulletin de renouvellement d'adhésion, pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait. Merci.

---

## RENOUVELLEMENT D'ADHESION

2008-2009

(À adresser ou déposer au siège social)

J'adresse ou je dépose ce renouvellement au siège social avec ma cotisation :

**Cotisation normale : 12 €**

**Cotisation de soutien : 20 € ou plus.**

À régler par chèque à l'ordre de "Les amis du bourg de Latillé" à :

**Association «Les Amis du bourg de Latillé»**

**2 rue de la République**

**86190 Latillé**

Nom : .....Prénom.....

Adresse : .....

Signature : .....Date,.....